



groupe
français
de l'industrie
de l'information

RAPPORT MORAL

2026



SOMMAIRE

1. LE MOT DU PRÉSIDENT	p. 4
2. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025	p. 6
2.1. Panorama des membres	p. 7
2.2. Prises de position et publications	p. 10
2.3. Rétrospective des événements 2025	p. 13
2.4. Ateliers et décryptages	p. 17
2.5. Le gf2i dans la presse	p. 19
2.6. Partenariats à l'appui des actions du gf2i	p. 20
3. RAPPORT FINANCIER 2025	p. 22
4. OBJECTIFS & PERSPECTIVES POUR 2026	p. 24
4.1. Orientation des travaux et partenariats stratégiques	p. 25
4.2. Élargir le réseau des membres	p. 26
4.3. Réflexions sur la réorientation de la communication interne ...	p. 28
5. L'ÉQUIPE ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	p. 29

1

LE MOT DU PRÉSIDENT



Bâtir une économie de la donnée fondée sur la confiance

L'année 2025 restera comme un tournant. Face à l'accélération vertigineuse des technologies d'intelligence artificielle, nous avons vu se cristalliser deux visions irréconciliables de l'avenir numérique.

D'un côté, celle des géants technologiques qui, avec un cynisme désormais assumé, entendent nourrir leurs modèles du travail des producteurs de données sans jamais en acquitter le prix. Leur argumentaire est rodé : l'innovation ne saurait attendre, les droits seraient des freins, la gratuité serait le moteur du progrès. Cette rhétorique ne trompe plus personne : derrière le vernis de la disruption se cache une logique d'extraction pure — celle qui transforme le labeur intellectuel de millions de producteurs de contenus en matière première gratuite, au seul profit de quelques acteurs hégémoniques.

De l'autre côté, une conviction que le gf2i porte avec constance : il n'y aura pas d'économie de la donnée robuste sans confiance, et pas de confiance sans rémunération équitable des ayants droit. Les producteurs de contenus ne sont pas un coût à minimiser, ils sont la source même de la valeur que ces systèmes prétendent créer.

Un combat parlementaire décisif

Nous saluons avec force les initiatives parlementaires engagées cette année pour fortifier la position des créateurs. Les propositions visant à encadrer l'entraînement des modèles d'IA, à imposer la transparence sur les corpus utilisés et à garantir une juste rétribution des œuvres exploitées vont dans le sens de l'histoire.

Le gf2i a apporté — et continuera d'apporter — son expertise et son soutien à ces travaux législatifs. Car la régulation n'est pas l'ennemie de l'innovation : elle en est la condition de légitimité. Une IA qui se construit sur le pillage ne peut prétendre au progrès.

Construire, ensemble, une économie durable

Notre mission demeure inchangée : accompagner l'émergence d'une économie de l'information qui soit à la fois dynamique et équitable. Cela suppose des mécanismes de traçabilité fiables, des modèles de licence adaptés aux nouveaux usages, et une volonté politique de faire respecter le droit.

La confiance ne se décrète pas — elle se bâtit, contrat après contrat, norme après norme, victoire après victoire. C'est le chemin que nous empruntons aux côtés de nos membres et de tous ceux qui refusent de voir la création de contenus de qualité réduite à un simple combustible algorithmique.

Le gf2i reste mobilisé. La bataille pour une IA responsable ne fait que commencer !

2

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

2.1. Panorama des membres

Le modèle économique de l'association repose sur une base solide d'entreprises et d'administrations, avec une nette dominance du secteur privé (70 %). Si les effectifs restent globalement stables sur la période, ils ne montrent toutefois pas de croissance significative. Le principal point d'alerte concerne la fidélisation, marquée par un pic de résiliations en 2023 et 2024,

dont l'impact se ressent à la fois sur le nombre de membres et sur les cotisations. Dans ce contexte, il apparaît essentiel de renforcer l'adhésion en analysant les causes de ces départs et en améliorant la valeur perçue pour les adhérents. En outre, il convient de continuer à capitaliser sur le cœur de cible que représentent les grandes entreprises et les ETI.



À NOTER

Soucieux d'orienter davantage ses recettes vers les activités destinées aux membres, le gf2i a décidé de quitter les locaux du 17 rue Castagnary à Paris 15^e. Depuis le 1^{er} juillet 2025, son siège social est situé au 127, avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris, au sein de Cairn.info, sans y louer de bureau permanent.



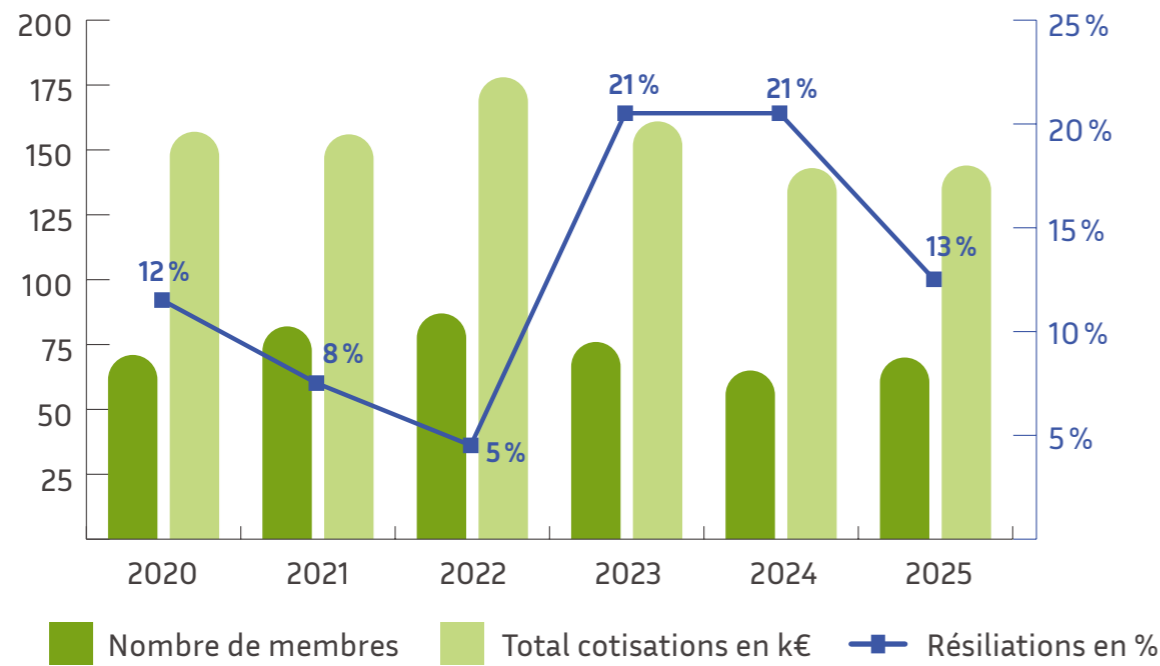
70 % des membres viennent du secteur privé

30 % des membres viennent du secteur public

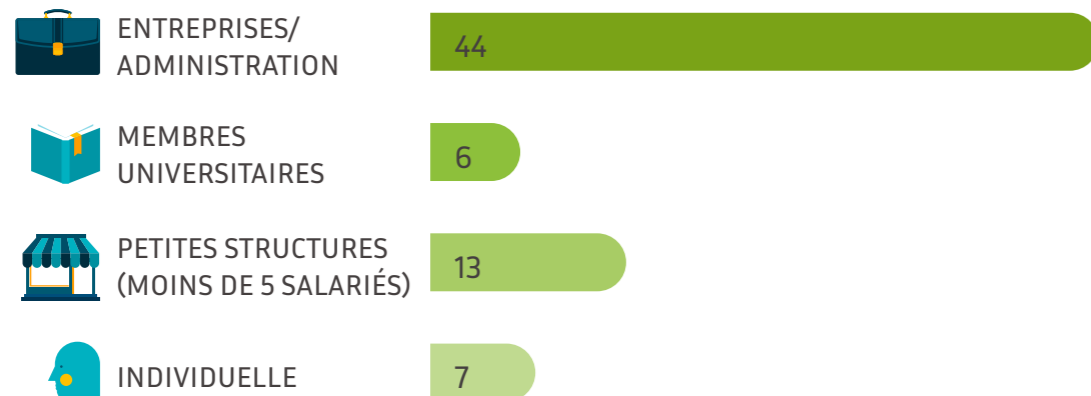


EN CHIFFRES

Évolution des adhésions



Typologie des cotisations 2025



NOUVEAUX MEMBRES 2025

Isako

CLM CONSULT

Compilatio

ROQUETTE

LESAFFRE

XE RFI L'intelligence stratégique

TECHNIQUES DE L'INGÉNIEUR

« Il était naturel pour Isako de rejoindre le gf2i, qui œuvre depuis 40 ans pour favoriser les réflexions, les échanges et défendre les intérêts des entreprises du secteur. »

Sarah MOULIN, directrice de projets chez ISAKO

Allianz

WEKA

sindup
Plateforme de veille stratégique

SYNEVOP

2.2. Prises de position et publications

Le dialogue institutionnel est au cœur de la mission du gf2i pour la construction d'une économie vigoureuse et équilibrée de la donnée et, plus largement de l'information. En 2025, le gf2i a accru sa mobilisation sur cet axe stratégique sur des terrains multiples. Grâce à la mobilisation constante de l'équipe et des membres du gf2i, de nombreuses prises de position ont été portées près des autorités françaises comme européennes. Le gf2i mobilise ses expertises pour porter des propositions qui dépassent les intérêts catégoriels. Certaines problématiques ne permettent parfois pas de porter de position unique. Dans ces situations, le gf2i choisit de porter la diversité des visions et des propositions plutôt que le silence. L'année 2025 a été riche en sujets avec plus de quinze dossiers abordés et ayant donné lieu à des prises de position. Certains sujets ont été présents tout au long de l'année, comme les thématiques liées aux données juridiques ou celle du droit d'auteur face à l'IA et restent d'actualité pour 2026.

DONNÉES JURIDIQUES

Cet ensemble comporte plusieurs chapitres sur lesquels le gf2i s'est exprimé en 2025.

Open data des décisions de justice

Le gf2i a participé très activement (audition, position écrite) aux travaux de la [mission Ludet](#) mise en

place par Gérald DARMANIN, ministre de la Justice, en début d'année. Le rapport de la mission a été rendu en juillet 2025 et trouvera des suites dans un projet de loi attendu en 2026. La prise de position du gf2i est disponible [ici](#).

Dossier Doctrine

Ce dossier a connu plusieurs épisodes en 2025 qui ont amené le gf2i à s'exprimer à plusieurs reprises. Dans le prolongement des échanges de 2024 entre le gf2i et la CNIL concernant la procédure d'accompagnement renforcé dont la société Forseti ([doctrine.fr](#)) avait bénéficié à partir de l'automne 2024, le gf2i avait à nouveau alerté la CNIL sur les écarts de communication imputables à Doctrine lors du retour de ce dossier devant les tribunaux, en particulier au cours de l'audience publique du 5 mars 2025 devant la Cour d'appel de Paris.

En novembre, le ministère de la Fonction publique a annoncé la signature d'une lettre d'intention avec Doctrine pour expérimenter la mise à disposition de ses outils d'IA auprès d'un échantillon de juristes de l'État. Cet engagement est intervenu malgré la condamnation de Doctrine par la Cour d'appel de Paris (arrêt du 7 mai 2025) pour avoir commis des actes de concurrence déloyale au préjudice de plusieurs éditeurs juridiques en se procurant des décisions de tribunaux par des procédés illicites.

Le gf2i s'est ému de cette décision et a adressé un courrier au Premier président de Cour de cassation lui demandant « de prévenir de nouvelles distor-

sions de concurrence et d'éviter que des agents publics ne se trouvent placés en situation de recel de données volées ». Le gf2i a suggéré que ces objectifs seraient pleinement atteints en sollicitant de la société Forseti le retrait de décisions procurées de manière illicite. Si la Cour de cassation a répondu par une fin de non-recevoir en janvier 2026, cette démarche devait donner lieu à un échange avec le ministère de la Justice quelques semaines plus tard.

On soulignera que ces deux dossiers ont donné lieu à des échanges avec le ministère de la Justice qui se poursuivent à différents échelons en 2026.

Protection et ouverture des données des dirigeants d'entreprises

Ce dossier a été l'occasion pour le gf2i de souligner les tensions entre transparence et protection de la vie privée. Un [décret du 22 août 2025](#) est venu modifier le code de commerce et a étendu le droit à l'occultation des informations relatives au domicile de certains dirigeants d'entreprises et a encadré de manière stricte l'accès sans restriction à ces informations. Ce dossier n'est pas clos pour autant et sera suivi en 2026.

IMPACT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SUR LE DROIT D'AUTEUR – CONTRIBUTIONS AUX TRAVAUX DU CSPLA

Cette thématique a, à nouveau, occupé une place importante dans les travaux du gf2i en 2025.

On rappellera tout d'abord que dans le prolongement du rapport de la [mission du CSPLA relative à la mise en œuvre du règlement européen établissant des règles harmonisées sur l'intelligence artificielle \(RIA\)](#), dite « mission IA template » présenté en décembre 2024, le gf2i s'était exprimé en janvier 2025 pour demander :

- aux autorités françaises de s'emparer de ces propositions et de les porter dans les négociations européennes en cours afin de ne pas céder à la vision purement techniciste de l'IA ;

- aux institutions européennes de poursuivre leur politique de protection des droits fondamentaux pour permettre la mise en œuvre effective du cadre législatif adopté et éviter l'installation d'une situation d'incertitude juridique nuisible à l'innovation européenne.

Le gf2i a également contribué aux travaux de la [mission sur la rémunération des contenus culturels utilisés par les systèmes d'IA](#). Cette mission a donné lieu à un rapport en deux parties rendu mi-mai 2025 avant leur présentation fin juin au CSPLA. Les propositions formulées recommandent la mise en place d'un marché des licences reposant sur la gestion individuelle, complétée le cas échéant par une gestion collective volontaire.

Sans y participer directement, le gf2i a ensuite accordé son attention aux travaux de la mission ouverte au printemps 2025 sur la question de la loi applicable, en vertu des règles du droit international privé, à l'entraînement des modèles d'IA commercialisés dans l'Union européenne qui ont donné lieu à un [rapport](#) rendu en décembre 2025.

Toujours au titre des travaux du CSPLA, le gf2i s'est à nouveau impliqué dans la [mission relative à la protection des contenus générés avec le recours de l'intelligence artificielle générative](#) en répondant au questionnaire mis en circulation en novembre 2025. Les conclusions de cette mission sont attendues pour juin 2026.

Le gf2i a largement participé (en collaboration avec le SNE, le CFC et la FNPS) à l'organisation pour le compte de la Direction générale des réseaux de communication, du contenu et de la technologie de la Commission européenne (DG-Connect) de sa 9^e session de sensibilisation au droit d'auteur « [Le chercheur face au droit d'auteur : auteur et utilisateur à l'ère de l'open science](#) » le 28 janvier 2026 au CNAM. Lancé en janvier 2025, le projet de la DG-Connect « Sensibilisation au droit d'auteur dans les institutions du patrimoine culturel, de l'enseignement et de la recherche » prévoit l'organisation de dix séminaires dans dix pays de l'UE. Huit d'entre eux ont déjà été organisés en Lettonie, en Pologne, en Roumanie, en Grèce, en Hongrie, au Danemark, en Espagne et en Slovaquie.

Enfin, le gf2i a marqué son soutien à la proposition de loi sénatoriale prévoyant d'instaurer une présomption d'utilisation des contenus culturels par les fournisseurs d'IA. Le 12 décembre 2025, un groupe transpartisan de sénatrices et sénateurs* a déposé une proposition de loi « relative à l'instauration d'une présomption d'exploitation des contenus culturels par les fournisseurs d'intelligence artificielle ». Cette proposition de loi constitue une avancée importante pour rééquilibrer les relations entre titulaires de droits et entreprises technologiques. En posant une présomption d'utilisation des contenus protégés dans le fonctionnement des systèmes d'IA, elle est nature à créer les conditions d'un cadre de négociations approprié.

LIGNES DIRECTRICES DU CEPD SUR LA PSEUDONYMISATION

Début 2025, le gf2i a participé à la consultation du CEPD (Comité européen de la protection des données), relayée en France par la CNIL, sur son projet de lignes directrices sur la pseudonymisation qui avait pour objet de clarifier cette notion et la manière dont elle s'applique. Ces lignes directrices concernent la définition de la pseudonymisation, son utilité pour assurer la conformité au RGDP, ainsi que les mesures techniques pour procéder à la pseudonymisation des données et à son maintien. Plusieurs exemples viennent illustrer l'utilisation et l'intérêt de la pseudonymisation.

Dans sa [contribution](#), le gf2i a souligné que les nombreuses mesures techniques et garanties imposées par ces lignes directrices à la procédure de pseudonymisation sont susceptibles de créer un risque de confusion avec l'anonymisation, en contrariété avec les objectifs affichés.

STRATÉGIE EUROPÉENNE EN MATIÈRE DES DONNÉES

Le paquet omnibus numérique présenté par la Commission européenne courant novembre 2025 a pour objet de réviser plusieurs textes adoptés de-

puis 2020 (DGA, DA, règlement IA) mais aussi RGPD et directive open data. Ce dossier hautement sensible est ensuite entré en phase de négociation entre les institutions européennes (Commission, Parlement, Conseil) avec un objectif d'adoption à l'été 2026. Il a donné lieu au démarrage d'une mission menée par Antoine PÉTEL, administrateur, pour élaborer une position du gf2i reflétant la diversité des points de vue des membres. Cette démarche se poursuit en 2026.

MISSION DE LUTTE CONTRE L'OBSCURANTISME ET LA DÉSINFORMATION EN SANTÉ, DÉMARCHE COMMUNE AVEC L'ADBS

En août 2025, le ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, a confié au Professeur Mathieu MOLIMARD, à la Professeure Dominique COSTAGLIOLA et au Docteur Hervé MAISONNEUVE, une mission d'expertise pour lutter contre la désinformation en santé.

Le gf2i, aux côtés de l'ADBS, du SIDOC, de l'Association des documentalistes en sciences infirmières et du RNDH, a souhaité participer à cette mission d'expertise et se positionner comme force de proposition pour relever ce défi majeur de santé publique et d'information. Une position commune a fait l'objet d'une [lettre ouverte](#) diffusée sur les réseaux. Cette thématique pourrait fournir un sujet de décryptage pour lancer l'atelier Données de Santé qui peine à voir le jour.

* [Laure Darcos](#) (Lirt), [Agnès Evren](#) (LR), [Pierre Ouzoulis](#) (PCF), [Laurent Lafon](#) (UC), [Catherine Morin-Desailly](#) (UC) et [Karine Daniel](#) (SER).

2.3. Rétrospective des événements 2025

Sous des formats aussi variés qu'attractifs, le gf2i a multiplié ses prises de parole tout au long de l'année 2025, comme l'atteste la rétrospective ci-après :

le trophée de l'innovation 2024 à l'IGN représenté par Frédéric CANTAT pour le projet fabuleux lancé le 2 octobre 2024 de création du Jumeau numérique de la France, destiné à cartographier le futur du territoire selon différents scénarios d'action publique et d'évolution des conditions climatiques.

VŒUX DU GF2I 2025 - TROPHÉE GF2I

Le 16 janvier 2025, la soirée des vœux, fut l'occasion pour le gf2i de présenter à ses membres et de nombreux acteurs du secteur de l'information, les ambitions de l'association pour l'année 2025. L'accent a été mis sur le renforcement du dialogue institutionnel, l'élargissement du rayonnement du gf2i et la défense de la qualité de l'information dans le contexte de mutations profondes que nous traversons. Fidèle à sa tradition, le gf2i a ensuite remis

DATA & BUSINESS DAY®

Organisé conjointement par le gf2i, Cap Digital et la FNPS dans le cadre de l'IA Summit, le DATA & BUSINESS DAY a permis d'analyser les enjeux, opportunités et défis liés à l'essor de l'IA générative sur les marchés de la donnée et des contenus. L'événement s'est structuré autour de deux tables rondes : la première consacrée à l'état des lieux des plateformes thématiques,



Vœux du gf2i le 16 janvier 2025..



2025 EN BREF

- 16 janvier** Soirée des vœux et remise du trophée de l'innovation gf2i
- 21 janvier** Data & Business Day
- 24 février** Rencontre vidéo avec Alexandra Bensamoun (gf2i/Cairn.info)
- 19-20 mars** Salon I-Expo
- 22 mars** Intervention au colloque de l'Association Droit & Commerce
- 28 mars** Rencontres François Gèze (gf2i/FNPS/SNE)
- 17 avril** Rencontre vidéo avec Nicolas Curien (gf2i/Cairn.info)
- 13 mai** Rencontre avec la CADA dans le cadre du cycle dédié aux régulateurs du numérique
- 17 juin** 8^e Forum du gf2i et Assemblée générale ordinaire
- 18 septembre** Rencontre vidéo avec Jean-Gabriel Ganascia (gf2i/Cairn.info)
- 17-18 novembre** Biennale de l'ENSSIB sur la gouvernance des données

des enjeux à la fois juridiques, éthiques et sociétaux. Face à la rapidité des avancées technologiques, il devient urgent de mettre en place un cadre légal qui permette de maîtriser les risques liés à l'IA, tout en favorisant son potentiel d'innovation.

[Pour en savoir plus](#)

IA et éthique: l'humain face à son invention
Rencontre avec Jean-Gabriel GANASCIA
 Jean-Gabriel GANASCIA, pionnier de l'intelligence artificielle et philosophe des sciences, a démystifié

CHASTANET (CFC) et Caroline de LA VÈZE (Groupe Le Parisien), autour des impacts de l'IA sur les pratiques de veille et de diffusion de l'information.

Une seconde intervention, « IA et édition scientifique: la grande accélération », a permis à Thomas PARISOT (Cairn.info), Yann MAHÉ (MyScienceWork) et Antoine RAULIN (BVD IM) d'échanger sur les transformations profondes de l'édition scientifique à l'ère de l'intelligence artificielle.

Enfin, la conférence « Structuration du marché de la donnée pour les services d'IA: rôle des data spaces – cas d'usage et retours d'expérience » a mis en lumière, avec Denis BERTHAULT (LexisNexis) et Frédéric Cantat (IGN), les enjeux de structuration et de partage des données au service des applications d'IA.

Ces interventions ont contribué à renforcer la visibilité du gf2i et à positionner le groupement comme un acteur de référence des débats sur l'économie et la gouvernance de la donnée.

RENCONTRES VIDÉOS - PARTENARIAT AVEC CAIRN.INFO ET ARCHIMAG

IAG et mésinformation: analyse et recommandations
Entretien avec Nicolas CURIEN

Cairn.info et le gf2i ont organisé une rencontre vidéo avec Nicolas CURIEN autour de son rapport consacré à l'IA générative et à la mésinformation. Ce rapport examine les effets de ces technologies sur l'information et la connaissance, identifie les risques de mésinformation et formule six propositions concrètes d'action touchant notamment l'éducation, la recherche, les médias et la sécurité. Lors de l'échange, Nicolas CURIEN est revenu sur ces analyses et sur les recommandations portées par l'Académie des technologies.

[Pour en savoir plus...](#)

Pourquoi et comment réguler l'intelligence artificielle ?

Rencontre avec Alexandra BENSAMOUN
 La question de la régulation de l'intelligence artificielle (IA) est aujourd'hui incontournable et soulève



Rencontres François Gèze, sous le patronage de la sénatrice Laure Darcos (en haut). Annonces du Data & Business Day® (en bas gauche) et du salon I-Expo (en bas droite).



avec les retours de l'IGN (Géoplateforme), du ministère des Transports, de LegalDataSpace et de l'AFP (projet TEMS.EDMO); la seconde sur la régulation et l'organisation du marché BtoB de la donnée, enrichie par les retours d'expérience de Dawex, Opendatasoft, data.gouv.fr et de Sébastien PICARDAT, fondateur de l'ex Agdatahub. La soirée s'est conclue par un cocktail favorisant la poursuite des échanges dans un cadre informel et convivial.

RENCONTRES FRANÇOIS GÈZE

Les Rencontres François Gèze, co-organisées par le gf2i, la FNPS et le SNE, se sont tenues le 28 mars 2025 au Sénat, sous le patronage de la sénatrice Laure DARCOS. Cet événement a donné lieu à des échanges approfondis autour des prémices d'un écosystème de l'IA à la fois responsable et vertueux dans le domaine de l'édition scientifique,



avec les interventions de Laurent BÉRARD QUÉLIN (Société Générale de Presse), Tiphaine VACQUÉ (BnF), Caroline DELESALLE SORDET (Lefebvre Dalloz), Laurent LE MEUR (EDR-Lab) et Guillaume MONTÉGUDET (Humensis).

[Pour en savoir plus...](#)

SALON I-EXPO 2025

Les 19 et 20 mars 2025, le gf2i a renouvelé son partenariat avec le salon I-Expo en proposant un programme de conférences de haut niveau, illustrant son engagement au cœur des enjeux actuels de l'information, de la donnée et de l'intelligence artificielle.

À cette occasion, le gf2i a notamment animé une conférence intitulée « La veille, victime collatérale de l'IA? », réunissant Mathieu ANDRO (Réseau Veille des SPM), Mickaël RÉAULT (Sindup), Sandra



8^e Forum du gf2i portant sur « Data et IA », le 17 juin 2025.

fié l'IA à l'occasion de la sortie de son livre *L'IA. expliquée aux humains* (Seuil), pour en explorer les multiples dimensions : techniques, philosophiques, sociétales et éthiques.

[Pour en savoir plus](#)

COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DROIT & COMMERCE

Le gf2i est intervenu au cours du 49^e colloque annuel de l'Association Droit & Commerce à Deauville, le samedi 22 mars 2025, sur le thème « **La maîtrise de la donnée en entreprises : entre protection et valorisation** ».

[Pour en savoir plus](#)

RENCONTRE AVEC LES RÉGULATEURS

Le gf2i a rencontré la CADA le 13 mai 2025 dans le cadre de son cycle dédié aux régulateurs du numérique. Les échanges ont permis de clarifier le rôle de la CADA en matière d'accès et de réutilisation des documents administratifs, ainsi que les enjeux d'articulation entre la loi CADA, le RGPD et les don-

nées personnelles, notamment via le réseau des PRADA. La CADA a également souligné le manque de coordination entre autorités du numérique, son rôle croissant sur les questions d'algorithmes publics, et les limites de ses moyens en matière de sanction des réutilisations de données publiques.

FORUM ET AG 2025

Au cœur d'une transformation numérique sans précédent, l'intelligence artificielle générative bouscule les fondations du secteur de l'information et des médias. Le 8^e Forum du gf2i, organisé le 17 juin 2025 et intitulé « **Data et IA : comment créer de la valeur autrement ?** », a réuni des experts et des leaders pour décrypter comment redéfinir la valeur, stimuler l'innovation et bâtir des écosystèmes de confiance. Ces présentations ont fait l'objet d'un dossier spécial, à retrouver dans la [revue I2D](#). Après avoir assisté au Forum Annuel du gf2i, les membres du gf2i ont participé à l'**Assemblée générale ordinaire**. Cet événement a permis de revenir sur les faits marquants de l'année 2024 et de présenter les ambitions du gf2i dans un monde numérique en pleine mutation avant de procéder à l'élection du nouveau conseil d'administration.

2.4. Ateliers et décryptages

Les sessions de travail du gf2i reposent sur 3 ateliers : IA & Science Ouverte, Veille et Analyse de l'information stratégique et Valorisation de la Donnée publique et privée. Ces ateliers sont ouverts à tous les membres qui le souhaitent et se réunissent 4 à 5 fois par an sur des sujets définis en amont par les animateurs.

type d'outils de manière spectaculaire. Les autres sessions ont abordé des problématiques comme l'impact de la problématique IA et droit d'auteur sur les métiers de la veille, l'IA et le « deep search », les en analysant l'impact des différentes formes d'IA (LLM, automatisation, agents.) sur ceux-ci et ont permis aux membres d'échanger sur leurs cas d'usages et de partager expériences et interrogations sur l'impact de l'IA sur les métiers de la veille. L'atelier a tenu 5 sessions au cours de l'année 2025.

ATELIER IA ET SCIENCE OUVERTE

En 2025, l'atelier Science Ouverte & IA a lancé une série de sessions de travail communes avec le groupe de travail IA du consortium Couperin, axées sur **l'utilisation de l'IA générative dans les universités**. Dans un contexte où les outils d'IA se multiplient et ont des conséquences à plusieurs niveaux pour les utilisateurs de l'information scientifique, technique et médicale, une réflexion commune entre les acteurs du secteur académique, les éditeurs et les fournisseurs de solutions technologiques est indispensable. L'atelier a tenu 5 sessions au cours de l'année 2025.

ATELIER VEILLE ET ANALYSE DE L'INFORMATION STRATÉGIQUE

La première a permis aux membres de l'atelier d'expérimenter collectivement un dialogue avec une plusieurs IA en créant un entretien avec des philosophes virtuels. Cette expérience ludique avait mis en évidence les capacités et les limites de ce

ATELIER OUVERTURE ET VALORISATION DE LA DONNÉE PUBLIQUE ET PRIVÉE

En mars, une session de cet atelier avait été intégralement consacré au rôle des data spaces.

En mai et octobre 2025, Denis BERTHAULT et Frédéric CANTAT ont organisé des sessions consacrées notamment à :

- L'avenir de l'open data des décisions de justice, dans un contexte de réflexion engagée par le ministère de la Justice.

Un groupe de travail, piloté par la Cour de cassation, a en effet été chargé d'élaborer des recommandations sur trois enjeux majeurs :

- l'anonymisation des noms des magistrats et professionnels de justice ;
- la protection des informations couvertes par des secrets légaux ;
- le modèle de financement de l'open data.

Cette initiative intervient dans un contexte de contraintes budgétaires et soulève une question centrale : s'agit-il d'un ajustement ponctuel ou d'un



EN CHIFFRES

véritable tournant dans la politique publique d'ouverture des données, notamment vers une remise en cause de leur gratuité ?

Le décryptage proposé visait ainsi à éclairer ces évolutions et à débattre d'un possible changement d'approche des pouvoirs publics quant à la valorisation économique des données judiciaires.

- Cycle d'événements autour des données publiques organisé par data.gouv.fr
- Publication du numéro de Septembre 2025 des Annales des Mines « Enjeux numériques sur les données géolocalisées, souveraineté et indépendance stratégique ».

DÉCRYPTAGES

Ces formats courts lancés en 2023 consistent à présenter un sujet éclairé par un expert du secteur pendant 30 minutes. La session en distanciel est suivie d'un temps de questions-réponses. Cette année, l'IA a occupé une majorité des sessions, tant sur **l'analyse des risques et étude de la robustesse des systèmes d'IA** avec [France CHARRUYER](#) et [Jean-Michel LOUBES](#), que sur **le fonctionnement et le déploiement d'un RAG sur mesure pour l'exploitation des patrimoines informationnel des organisations**, session confiée à [Sarah MOULIN](#), directrice projets numériques, et à [Frédéric PIERRAT](#), co-fondateur et directeur technique d'[ISAKO](#).

Lors des deux décryptages des 29 et 30 octobre, **Philippe MASSERON** et **Thomas PARISOT** ont présenté les principales tendances et cas d'usage issus respectivement du **Salon Big Data & AI** et de la **Foire du Livre de Francfort**. Parmi les sujets abordés fi-

3 ateliers ouverts à tous les membres

5 sessions au cours de l'année 2025 pour les ateliers « IA et science ouverte » et « Veille et Analyse de l'Information stratégique »

30 minutes

C'est la durée de présentation d'un sujet lors des « Décryptages »

guraient notamment la souveraineté numérique, la gouvernance des données et l'essor marqué des organisations « data driven » dans le domaine du Big Data et de l'IA. Vous pouvez consulter [ici](#) le support de présentation des tendances fortes relevées par le gf2i.

Au cœur de la **Foire du Livre de Francfort**, plusieurs débats et conférences ont également exploré les enjeux du numérique pour le secteur de l'édition : développement de l'édition digitale, évolution des droits d'auteur à l'ère du web, et valorisation des données massives. Ces échanges ont mis en évidence l'émergence de nouveaux modèles économiques, tels que l'autoédition ou les abonnements à des contenus numériques, qui contribuent à transformer en profondeur la chaîne du livre. Retrouvez [ici](#) le support de présentation des éléments saillants notés par le gf2i lors de cet événement.

2.5. Le gf2i dans la presse

Les articles parus dans la presse spécialisée en 2025 font ressortir trois orientations majeures portées par le gf2i.

D'abord, l'articulation entre **intelligence artificielle et droit** s'impose comme une priorité, avec un fort accent mis sur la transparence des modèles, la protection des contenus et la structuration d'un marché des licences.

Ensuite, **l'économie de la donnée** évolue vers une logique de valorisation, où les questions de financement et de modèles économiques deviennent centrales.

Enfin, le gf2i affirme un rôle d'influence croissant, fondé sur le dialogue avec les régulateurs, l'élaboration de positions structurées et une **participation active aux débats publics**.

Dans ce contexte, le gf2i apparaît en 2025 comme un acteur clé, à la croisée de l'IA, du droit d'auteur et de l'économie de la donnée, porteur d'une vision équilibrée entre **innovation, régulation et viabilité économique**.



LIENS

➔ « **Le gf2i affiche ses ambitions pour 2025 : Renforcer son influence, élargir son réseau et défendre la qualité de l'information** »

Veillemag.com, 21 janvier 2025

➔ « **Valorisation des données : chercher la création de valeur face à l'IA** »

Archimag.com, 15 juillet 2025

➔ « **Le GF2I entre dans une nouvelle ère : nouveaux membres, nouveaux locaux et perspectives stratégiques ambitieuses** »

Veillemag.com, 24 juin 2025

➔ « **Les data : quels enjeux pour les organisations ?** »

Archimag.com, 25 septembre 2025

2.6. Partenariats à l'appui des actions du gf2i

ADBS

Le 15 janvier 2025, le gf2i et l'ADBS ont conclu un partenariat stratégique (voir [Communiqué de presse](#)) visant à renforcer leur action commune en faveur de la défense des producteurs et des utilisateurs d'informations face à l'influence croissante des géants de la technologie et appeler à une mobilisation collective en faveur d'une régulation équilibrée.

Ce partenariat s'est concrétisé par l'intervention du gf2i au Forum de rentrée de l'ADBS, sur les tendances identifiées sur le salon Big Data et IA ainsi que sur les enjeux juridiques liés à l'IA. Il a également donné lieu à un webinar de Philippe MASSERON, Directeur Général du gf2i, destiné aux membres de plusieurs secteurs professionnels de l'ADBS. Cette présentation abordait les principales problématiques juridiques soulevées par l'IA (droit d'auteur, données personnelles, sécurité).

ENSSIB

La Biennale du numérique est un événement inter-professionnel et scientifique qui explore les enjeux liés au numérique, notamment pour les acteurs du livre. Elle aborde des thèmes comme l'évolution de la lecture, l'édition numérique, l'innovation dans la production et la diffusion de contenus, ainsi que l'accès à l'information.

Pour l'édition 2025, le thème central était **les données et leur gouvernance**. La première journée a

offert une approche globale (historique, définitions, enjeux juridiques, politiques et économiques), tandis que la deuxième journée s'est concentrée sur les enjeux professionnels : production, usage, open data, recherche, nouveaux métiers et formations. Le gf2i, partenaire de l'événement, a participé à une table ronde intitulée : « **Données et intelligence artificielle : ouvrir et protéger !** ».

[Pour en savoir plus...](#)



La Biennale du numérique organisée par l'ENSSIB avait pour thème central, en 2025, les données et leur gouvernance.

PARTENARIAT AVEC OPENDATA FRANCE

Amorcé en 2024, ce partenariat s'est concrétisé en 2025 par l'organisation de deux webinaires en juin puis en octobre. Il s'agit d'un partenariat réactivé après la récente réorganisation de cette association qui regroupe les collectivités territoriales (régions, intercommunalités, etc.) pour valoriser les initiatives et le partage d'expériences en matière d'ouverture et de circulation des données au service de l'intérêt général. Le gf2i avait déjà travaillé avec [Opendata France](#) sur des projets de normes pour les comptes-rendus de conseils municipaux.

Le webinar de juin a été l'occasion de présenter aux élus et agents territoriaux les activités du gf2i. Cette session a permis d'expliquer comment le gf2i explore, revisite et confronte les points de vue publics et privés, anciens et nouveaux, connus et moins connus, nationaux et internationaux de la donnée.

Le webinar d'octobre, consacré à la gouvernance de la donnée, a été l'occasion de décrypter et débattre :

- L'évolution des métiers de la data : nouvelles compétences, articulation entre expertise technique, juridique et stratégique.
- Les plateformes open data et la valorisation des données : comment en faire un levier d'innovation et de transparence.
- Cloud souverain et infrastructures maîtrisées : pourquoi opter pour des solutions de confiance et quelles initiatives structurantes en France et en Europe.

LE GF2I PARTENAIRE DU PROJET LEGAL DATA SPACE

Sans être partenaire opérationnel, le gf2i soutient depuis 2024 le [Legal Data Space](#) (LDS). Pour mémoire, ce projet porté principalement par l'Institut Français d'Information Juridique qui a pour objet de fédérer l'écosystème juridique français autour d'un espace de données souverain, sécurisé et conforme aux réglementations européennes.

Le LDS codéveloppe une infrastructure mutualisée pour le traitement et le partage des données juridiques publiques et privées afin de permettre aux acteurs du droit :

- d'échanger des données de façon efficace et sécurisée, à moindre coût,
- de développer des solutions d'IA adaptés aux cas d'usage des acteurs du droit,
- de constituer des agents IA autour des Legal Operations (contract management, equity management, corporate, compliance, etc.).

2025 a vu la création du consortium porteur du projet et le passage à la phase de déploiement.

3

RAPPORT FINANCIER 2025

Les comptes ont été établis par DSC Audit pour le compte de la plateforme Captain Compta en application des dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Ils couvrent l'exercice 2025 courant du 1^{er} janvier au 31 décembre et présentent un bilan établi à **184 655 €** (223 320 € en 2024, **en retrait de 17 %**, en ligne avec les prévisions).

Les principes comptables fondamentaux ont été appliqués, conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité ;
- permanence des méthodes ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Le compte de résultat affiche un total des **produits** pour un montant de **165 762 €**, soit une **hausse de 10 %** (149 691 € en 2024). Le total comptable des **cotisations** des membres est en hausse de 12 % par rapport à 2023 (161 K€ vs. 143 K€), en conséquence de nouvelles arrivées qui produisent pleinement leur effet sur l'exercice 2025. Le reste des produits

provient de remboursements de frais sur certains événements.

Les charges de l'année 2025 s'élèvent de leur côté à **198 888 €** soit une **hausse** de 26,7 % par rapport à 2024 (**156 897 €**). Cette hausse programmée correspond au plein effet des investissements décidés dès 2024 pour renforcer l'action de l'association (accroissement des activités en présentiel et des frais afférents dans les charges, recrutement d'un directeur général en octobre 2024), avec un poste de salaires et charges de personnels en progression programmée (43 %). Les indemnités de départ en retraite ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes, l'engagement étant non significatif au 31 décembre 2025.

Le résultat de l'exercice 2025 présente un solde négatif s'élevant à **29 974 €**, en ligne avec les prévisions budgétaires. On soulignera que le gf2i n'a pas eu à toucher à sa réserve stratégique (76,8 K€ au 31 décembre 2025). Celle-ci pourrait néanmoins être partiellement mobilisée en 2026, en cohérence avec les prévisions budgétaires.

La **santé financière** de l'association apparaît **maîtrisée, mais à surveiller**, en raison de l'attrition du nombre d'adhérents constatée au cours des derniers exercices (enrayée en 2025) et qui n'est que partiellement compensée. En outre, il convient d'être vigilant en présence d'un financement mono-sourcé (cotisations des membres).

Yann MAHÉ, Trésorier du Gf2i

4

OBJECTIFS & PERSPECTIVES POUR 2026

4.1. Orientation des travaux et partenariats stratégiques

LA CONFIANCE, DÉFI MAJEUR DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le gf2i souhaite dépasser les visions idéalisées ou trompeuses de l'IA en se concentrant sur une IA de confiance fondée sur la responsabilité, la sécurité, la transparence et l'explicabilité. Face à la complexité croissante des systèmes, ces enjeux sont cruciaux pour les professionnels de l'information. L'association entend jouer un rôle clé dans l'application effective des régulations européennes afin de garantir la crédibilité du marché, et prévoit en 2026 un cycle de réflexion dédié à l'intégrité de l'information, notamment dans les domaines scientifiques, juridique et sanitaire.

AU-DELÀ DE LA TECHNIQUE: UNE CULTURE DU PARTAGE

La mise en place de plateformes de données ne relève pas uniquement de la technologie: elle dépend aussi des modèles économiques et des cultures de partage propres à chaque secteur. Le gf2i défend une approche où la donnée est un service essentiel au cœur de l'économie, et non un simple ajout technique. Cette vision s'incarne dans des projets opérationnels ambitieux, comme le partage de données

de santé au sein de la métropole de Nantes, ou encore l'initiative du partenaire « Legal Data Space » visant à organiser les actifs juridiques, avec pour objectif de favoriser le « Human Understanding », en permettant aux décideurs de s'appuyer sur des données fiables, standardisées et compréhensibles.

SOUVERAINETÉ ET DIALOGUE INSTITUTIONNEL

Le gf2i aborde la souveraineté numérique de manière réaliste, en alertant sur la dépendance aux GAFAM tout en analysant les difficultés des alternatives européennes à s'imposer. L'association s'appuie sur un dialogue étroit avec les autorités de régulation – telles que la CNIL, l'Arcom ou l'Autorité de la concurrence – et le monde académique, ainsi que sur des partenariats avec des acteurs professionnels de la donnée (ADBS, OpendataFrance ou la FNTC).

La souveraineté des infrastructures sera questionnée lors d'1-Expo 2026 au cours d'une table ronde dédiée. Ensuite, le Forum 2026 sera placé sous le signe de l'IA de confiance, avec les interventions de Thalès, Isako, Sindup, Couperin et de la DINUM.

4.2. Élargir le réseau des membres

Le gf2i repose exclusivement sur l'engagement de ses membres, l'association ne bénéficiant d'aucun financement public. Dans ce contexte, la poursuite des campagnes de recrutement engagées depuis 2023 constitue un enjeu majeur. Celles-ci s'inscrivent dans une démarche de prospection structurée, appuyée par un outil de gestion de la relation client (CRM) régulièrement enrichi. Ce dispositif s'est avéré indispensable pour centraliser et gérer les contacts, diffuser les newsletters et assurer le suivi des interactions avec les membres, les prospects et les partenaires du gf2i. Il permet désormais de repérer plus aisément les organisations non-membres intéressées par les travaux et événements du groupement, tout en maintenant avec elles un lien durable et régulier.

Parallèlement, le gf2i poursuit le renforcement de sa présence sur LinkedIn grâce à des publications quotidiennes, participant activement

à l'accroissement de sa notoriété. Cette visibilité renforcée repose à la fois sur les contributions des membres, les prises de position institutionnelles du gf2i et l'ouverture de certains événements à un public non-membre.

Enfin, les membres du bureau, en lien étroit avec les partenaires du gf2i, poursuivent leurs actions de représentation et de participation à des événements de référence dans les domaines de la data, de la veille, de la diffusion des connaissances et de l'intelligence artificielle.



PORTRAIT ROBOT

L'abonné type du gf2i sur LinkedIn travaille dans l'enseignement supérieur ou dans des entreprises parisiennes de moins de 1000 salariés spécialisées dans le conseil ou les services aux entreprises.

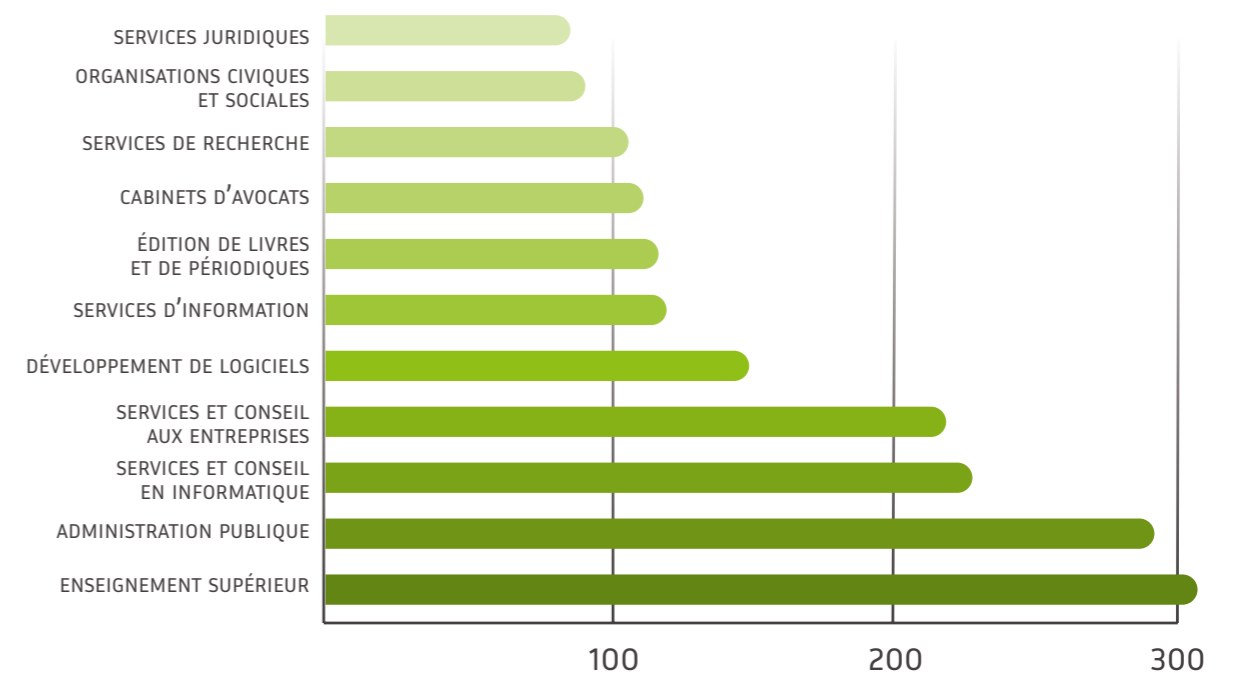


EN CHIFFRES

Notre communication sur LinkedIn
(période : 2^e semestre 2025)



Secteur d'activité des abonnés



4.3. Réflexions sur la réorientation de la communication interne

MIEUX ACCUEILLIR NOS MEMBRES: LIVRET D'ACCUEIL ET ENTRETIEN « ONBOARDING »

En 2025, il a été décidé d'étoffer l'entretien d'onboarding des nouveaux membres grâce à la remise d'un livret d'accueil numérique qui regroupe toutes les informations essentielles pour maximiser les bénéfices d'une adhésion au gf2i.

OUTILS DE COMMUNICATION INTERNES

Avec le souci d'améliorer les services apportés aux membres tout en optimisant ses investissements, le bureau du gf2i a souhaité faire un état des lieux

des outils de communication internes dont dispose l'association.

Dans cette perspective, il a été proposé aux membres de s'exprimer sur leur utilisation et leurs attentes concernant le réseau social d'entreprise Amico ainsi que sur la veille quotidienne gf2i Insights, via une enquête conduite dans le courant de l'automne 2025.

Ce questionnaire a reçu 42 réponses et permis de rassembler des observations intéressantes à plusieurs niveaux. Une réflexion sur les outils et canaux de communication sera menée 2026 avec l'objectif de renforcer la valorisation des échanges et du partage d'information et de mieux répondre aux besoins des membres grâce à l'adaptation des outils utilisés.



Livret d'accueil numérique des nouveaux adhérents.

L'équipe



Philippe MASSERON
Directeur général
philippemasseron@gf2i.org
06 30 90 87 99



Raphaële BRICHET CHIGIONI
Office Manager
officemanager@gf2i.org
06 99 29 51 87

Le conseil d'administration



Thomas PARISOT
(CAIRN)
Président



Marie-Hélène AHAMADA-BACARI
(TOTALENERGIES)



Laurence BALLE
(GROUPE LEFEBVRE DALLOZ)



Céline HALPHEN
(ALTARES)



Denis BERTHAULT
(LEXISNEXIS)
Vice-président



Jean-François BLANCHETTE
(ENSSIB)



France CHARRUYER
(ALTIJ)



Jean-Christophe BRUÈRE
(CCIR Paris IDF)



Emmanuelle FILIBERTI
(LEXTENSO)



Grégoire HANQUIER
(LAMY LIAISONS)



Lucile JOSSE
(DILA)



Frédéric JULIEN
(INFOLEGALE)



Anne-Marie LIBMANN
(FLA CONSULTANTS)



Yann MAHÉ
(INDÉPENDANT)
Trésorier



Antoine PÉTEL
(INDÉPENDANT)



Antoine RAULIN
(BVDIM)
Secrétaire général



Mickaël RÉAULT
(SINDUP)



Sandrine ROBINET
(MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR)



Sylvie SAGE
(DELOITTE)



Henri STILLER
(ADBS)

Encadrés en bleu : les membres du bureau



127, avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

contact@gf2i.org